



## Saint-Germain-sur-Vienne

Numéro 4 - Avril 2023



### PRINTEMPS

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !  
Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,  
Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !  
Les peupliers, au bord des fleuves endormis,  
Se courbent mollement comme de grandes palmes ;  
L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;  
Il semble que tout rit, et que les arbres verts  
Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.  
Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;  
Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,  
A travers l'ombre immense et sous le ciel béni,  
Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

Victor Hugo, Toute la lyre



Le saviez-vous ?

### Patrimoine Disparu

Sur le territoire de notre commune, à la Chaussée vers le Pont Clan, il existait un dolmen qui a été dynamité vers 1880.

Dolmen de Thizay



### Animaux errants

De plus en plus de nos amis les bêtes divaguent sur la voie publique. Chaque maître reste responsable de son animal en cas d'accident. Soyez vigilants et merci de prendre toutes dispositions pour éviter un drame.

### Services

#### Mairie

Pour toutes demandes ou signalements, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 02.47.95.96.46 ou via : [stgermain.mairie@wanadoo.fr](mailto:stgermain.mairie@wanadoo.fr)

Adresse :

33 rue de la Chaussée  
37500 St Germain s/Vienne

Site Internet :

[www.saint-germain-sur-vienne.com](http://www.saint-germain-sur-vienne.com)

Horaires du secrétariat :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :  
14h00 / 16h30

Congés du secrétariat :

Du 10/04 au 16/04

Présence du Maire et des  
Adjoints sur rendez-vous.

Agence Postale

02.47.58.80.48

Ouverte tous les jours de :

9h00 / 12h00

et le samedi matin de :

9h00 / 11h30

### Enquête

#### Transport vers Chinon le jeudi matin



Dans l'attente de la mise en place d'un service de transport à la demande par la CCCVL, la commune envisage de reprendre le service du transport des habitants pour aller au marché de Chinon (ou se rendre à Chinon) le jeudi matin.

*Vous êtes intéressé ?*

*Merci de vous manifester à la mairie !*

# Annonces Communales

## Solidarité communale : mise en place d'une réserve communale et recensement du matériel



Dans le cadre de l'établissement du plan communal de sauvegarde qui est déployé en cas de catastrophe naturelle, technologique ou autre incident, nous recherchons toutes personnes qui accepteraient d'être contactées pour aider les secours, être un soutien (hébergement, aide matérielle, renfort humain, préparation des repas si des sinistrés doivent être hébergés, recensement de matériel et de tout véhicule utile pour le transport de biens, d'animaux ou le déblaiement des voies...)

Merci de prendre contact avec la mairie.

## Installation d'une antenne téléphonique



La Commune a été retenue par l'Etat pour l'implantation d'une antenne téléphonique regroupant les 4 opérateurs (Orange - Bouygues - SFR - Free). La recherche du lieu de réalisation du projet est en cours. Les premiers rendez-vous en Préfecture et sur le territoire communal ont débuté.

## Inscription à l'école.



Votre enfant est né en 2020 ? Vous pouvez dès à présent l'inscrire pour la rentrée de l'année scolaire 2023/2024. Munissez-vous de votre livret de famille, du carnet de santé et d'un justificatif de domicile pour l'inscrire dans votre commune de résidence.

## Entretien

Afin d'harmoniser notre lieu de vie et rendre attrayant la traversée de notre village, nous vous invitons, chacun en ce qui le concerne, à entretenir le devant de sa maison, propriété.

## Coupure d'électricité

Enedis nous informe de nombreuses coupures d'électricité le jeudi 11 Mai au matin. Les adresses concernées sont affichées à la mairie et sur le site internet de la commune.

## Modification du PLUI !

Si vous avez des terrains à bâtir, que vous souhaitez les vendre, n'attendez pas !

Une modification des règles d'urbanisme intercommunale va être effectuée dans le cadre de la loi de la Zéro artificialisation nette.



## Adressage :



Dans le cadre de l'installation de la fibre, une campagne de révision et changement d'adresse est en cours. Une consultation publique aura lieu en mairie un samedi matin (date à définir et à retrouver sur le site internet ou afficher à la mairie).

## Végétalisation du cimetière

Réflexion sur la végétalisation du cimetière : un test sera effectué cet automne sur une partie du cimetière. Exemple d'un cimetière végétalisé :



## Voirie

Un entretien des rues et chemins communaux aura lieu courant les mois de mai et juin.

## Logement Vacant

La commune dispose d'un logement T1 vacant avec cour commune. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie.

## "Plan d'action pour la justice"

Depuis le 5 Janvier, un plan de conciliation a été lancé afin de rechercher une solution amiable, gratuite et confidentielle pour régler un différend entre deux parties.

Cela concerne les litiges en matière civile, notamment dans les : relations bailleurs/locataires - litiges de la consommation - litiges entre personnes - litiges et troubles du voisinage - droit rural - litiges en matière prud'homale.

Cette conciliation est assurée par un conciliateur de justice qui est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole nommé par le président de la Cour d'Appel.

Pour les communes du canton de Chinon, une permanence est assurée le lundi matin de 9h à 12h à la mairie de Chinon, **uniquement sur rendez-vous**

Le conciliateur de justice peut être saisi directement par les parties:

-en s'adressant au conciliateur par courriel, [jacquy.radigois@conciliateurdejustice.fr](mailto:jacquy.radigois@conciliateurdejustice.fr)

-soit en ligne sur le site [conciliateur.fr](http://conciliateur.fr).

-soit en se déplaçant en mairie de Chinon le lundi matin pour prendre rendez-vous.

*Les litiges relevant du droit de la famille ainsi que les conflits avec l'administration n'entrent pas dans le domaine de ce plan de conciliation.*

### Je plante, tu plantes, nous plantons...

Le CPIE et la CCCVL lance un programme d'aide à la plantation d'haie et d'arbres isolés afin de maintenir la biodiversité dans les espaces agricoles, de lutter contre l'érosion, la pollution des eaux, le ruissellement, d'agir pour le climat.

Plus d'infos sur : [www.cpievaldeloire.org](http://www.cpievaldeloire.org) ou en mairie



### Elagage



Chaque propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété.

Les arbres, arbustes ou branches plantés sur un terrain dont vous êtes propriétaire ne doivent pas dépasser votre domaine et ne doivent pas se trouver sous les lignes électriques.

Une distance de 5 m doit être respectée.

Pensez aussi à anticiper la pousse de cette végétation.

L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou l'occupant à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après envoi d'une DT DICT sur [www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.ineris.fr).

La chute de vos arbres ou branchages sur le réseau électrique peut engendrer des blessures graves voire mortelles ou des dégâts au réseau !



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)



France  
services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Besoin d'aide pour réaliser votre  
déclaration d'IMPÔT ?

Un agent de la Direction Départementale des Finances  
Publiques vous accueille dans les locaux de  
France Services Avoine.

**PERMANENCE  
SUR RENDEZ-VOUS**

**MERCREDI 17 MAI 2023**

de 14h à 17h

Pour prendre rendez-vous contactez  
France Services AVOINE au 02.47.98.17.04

Rappel des horaires d'ouverture de France Services :

Du Lundi au Jeudi : 9h30 - 12h30 & 14h00 - 17h00

Le vendredi : 9h30 - 12h30



CHINON  
VIENNE  
& LOIRE  
Communauté de communes



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES

Il est également possible de demander de l'aide à France Service pour ces démarches en dehors de cette permanence de la DDFP.

### Conseils habitats / énergies renouvelables

ADIL un service juridique pour vous accompagner au sujet de votre logement et vous informer sur les questions juridiques liées à l'habitat. [0247609070](tel:0247609070) ou [contact@adil37.fr](mailto:contact@adil37.fr)

## Plan Canicule

Dans le cadre de ce plan national, le CIAS recense les personnes fragiles et isolées afin d'assurer une veille sanitaire en cas de canicule en 2023. Une fiche d'inscription est disponible à la mairie si vous êtes concerné afin de maintenir un lien durant cette période.

## Alerte Sécheresse Solidaire & Responsable

Le département d'Indre-et-Loire est passé en vigilance sécheresse par arrêté préfectoral le 16 mars 2023. La ressource en eau est précieuse et limitée, ensemble adoptons les bons gestes.

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

## Calendrier 2023



8 Mai : Cérémonie à Thizay (erratum gazette n°3 de Janvier) - précédée par un temps de mémoire au monument aux morts de notre commune.

\*\*\*\*\*

8 Juillet à 19h00 : 1<sup>er</sup> concert pour le Festival « Musiques et Vignes en Confluence » à l'église de St Germain suivi par une dégustation à 20h30.

9 Juillet à 16h00 : 2<sup>ème</sup> concert du festival dans l'église suivi d'une dégustation à 17h30

\*\*\*\*\*

14 juillet : Pot de l'amitié pour la Fête nationale dans la cour de l'école à 11h30.

\*\*\*\*\*

15 Juillet à 19h00 : 3<sup>ème</sup> Concert du festival dans le parc du Château du Petit Thouars suivi d'une dégustation à 20h30

16 Juillet à 16h30 : Dernier concert du festival dans l'église avec sa dégustation à 17h30.

\*\*\*\*\*

3 Septembre : **Marché** de producteurs locaux organisé par la CCCVL et associé à la Braderie habituelle du Comité des Fêtes des Trois Vallées (inscriptions à voir ultérieurement)

\*\*\*\*\*

11 Novembre : Cérémonie de commémoration à Couziers (erratum) - précédée par un temps de mémoire au monument aux morts de notre commune

\*\*\*\*\*

8 décembre 2023 : Repas des Aînés

*Les projets en cours de réflexion seront à retrouver sur le site internet de la commune.*

## Rappel sur les nouvelles consignes de tri !

A partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023, tous les emballages sont à trier.

Pour la **collecte en bac de tri**, un sac vous a été distribué. Si vous n'avez pas reçu le vôtre, indiquez-le-nous ! Il est demandé de déposer vos déchets en vrac dans les conteneurs et non dans les sacs jaunes.

Merci.



## Marché de producteurs du 3/09/2023



Vous souhaitez exposer à ce marché avec vos produits locaux ?

Merci de prendre contact avec la mairie.

## Vide-Grenier de l'APE



14 Mai de 7h00 à 18h50  
à Candes-Saint-Martin  
Réservation au 0683211523  
5€/3mètres

## Histoires d'un village

Chronique de M. Jean-Claude GUION, ancien instituteur de Thizay, qui a habité le village et qui a recueilli les souvenirs de certains de nos habitants.

Dans ce premier numéro, nous allons vous relater un fait survenu à Rassay, à l'ancien restaurant tenu par M. André FARE (aujourd'hui décédé) et Mme Roberte FARE (dite Roberte, qui a tenu ensuite l'Auberge des Lhuilliers à Thizay).

M. Mme André FARE tenaient depuis juillet 1978 le restaurant situé au bord de la plage (où se rendaient il y a quelques années encore de nombreux baigneurs,) en face de la Vallée des Grottes, près de l'ancienne scierie de M. Guy BREMARD.

Ce restaurant était un lieu convivial, recherché pour sa table (la table de Roberte était réputée dans toute la région et au-delà), pour la bonne humeur et l'accordéon d'André.

Près de ce restaurant, existait un alambic tenu par Raoul, distillateur.

Voici le récit de Mme Roberte FARE fait à M. GUION il y a quelques années maintenant, que nous avons décidé de vous relater sans y apporter de modifications.

\*\*\*\*

*« C'est une journée tranquille comme il en existe tant dans nos villages...Raoul, ses chiens à côté de lui dans l'alambic, brûle du cidre pour Robert Morin. Jeannette, la femme de Robert, est venue à bicyclette, plusieurs personnes devisent devant la porte, deux voitures sont garées devant, Georges Amirault traverse la route et va chez lui en face.... Les personnes rentrent dans le restaurant.*

*C'était le 19 février 1979, à trois heures de l'après midi. Moi, j'étais dans la cuisine, je préparais une omelette pour un client, un représentant de Raphaël qui avait fait 80 kilomètres pour venir manger, il avait mis sa voiture devant la petite fenêtre.*

*Je préparai donc cette omelette. André était avec Gaston (Gaston Barbereau était avec sa femme, Madeleine, les anciens propriétaires et habitaient en face, de l'autre côté de la route) il est allé chercher une bouteille de Bourgueil... il l'a amenée et l'a débouchée.*

*Il faut savoir que le matin le poêle à fuel avait explosé dans la salle et tout était noir partout... on ne pouvait rien toucher.*

*Donc ils s'installent à manger, et tout à coup on entend un grand sifflement... la maison était dans la poussière... j'ai cru que c'était un tremblement de terre ! ça a passé devant la fenêtre... et un bruit... infernal... on s'est tout retrouvés dans la poussière sans savoir ce qu'il nous arrivait... et d'un coup on a dit : « c'est un camion ! »*

*Le gars qui avait mis sa voiture devant, rigolait comme un fou tellement il était émotionné... et on a pensé : où est Raoul ?... il doit être mort dans la cabane... et le représentant dit après : « Et ma voiture où donc qu'elle est ? »... et sa voiture était en dessous !*

*Et le chauffeur du camion courait comme un perdu, après être sorti du tas de ferraille... on a vu de la fumée.. André a couru et lui a dit « Qu'est ce qui t'arrive ! Tu vois pas que tu as le feu qui prend ! Et c'est André qui a monté dans les gravats pour éteindre la batterie.*

*Et là on s'est aperçu qu'il y avait une voiture d'écrasée... la maison à Raoul qu'avait éclaté... ses petits chiens avaient cassé leurs chaînes tellement ils avaient tiré ! Ils ont sauté sur le tas de marc (derrière la cabane, côté rivière).*

*Juste avant Georges Amirault était sorti de la maison et étant rendu chez lui, et quand il a entendu le bruit, il a cru que c'était la Centrale nucléaire qui explosait ! ce qui fait qu'il avait fermé sa porte et qu'il ne pouvait plus sortir ! et ce serait passé une heure plus tôt, il y avait cinq personnes devant la porte...*

*Il y a donc eu la voiture à Michel Laplace (le représentant de chez Raphaël), la voiture à Rétivault, le vélo à Jeannette Morin... tout était complètement écrasé... et Jeannette n'a pas même pas retrouvé son vélo !...*

*Tout était écrasé sous le camion.*

*Et Raoul était complètement commotionné, son alambic a été renversé... tout le cidre à Robert Morin était parti.... Faut dire aussi qu'il y avait de la crue... l'eau arrivait au bas des escaliers derrière !*

*Et nous, on pouvait même pas aller dans la cave tellement il y avait de la poussière de fuel !... on n'avait plus rien.... C'était vraiment une journée incroyable ! et ce jour-là on a quand même fait une bonne recette, tellement de personnes venaient pour voir...*

*Quand je pense à ça, il n'y a pas eu de victimes... mais le chauffeur du camion de 38 tonnes, il s'appelait Jacques Lantoine et transportait un chargement de bois qu'il avait pris à la scierie Grand à Chinon, est mort 18 mois plus tard... ça l'a pris six mois après... son patron est venu nous dire après qu'il avait fait un cancer de frayeur ! on voit toujours son remplaçant, il est à la retraite mais il vient toujours.*

*Le pauvre chauffeur avait 32 ans, c'était un sacré gars, il mesurait 1,90mètres, mais il avait eu une telle peur... une peur pas possible... il a cru qu'il avait tué quelqu'un dans les voitures.*

*Nous ce qui nous a sauvés, c'est le peuplier qui était au bord de la route... il a dévié un peu le camion.*

*Raoul l'a quand même échappé belle, car une pierre de taille a été projetée et est passée juste au-dessus de l'épaule de Raoul, c'est un linteau de chêne pris en bout par la remorque qui l'a arrêtée ! ajoute André ! »*